

DESCRIPTION DE LA DEMANDE		Référence dossier
Dossier déposé le 10/06/2025		N° DP 062 457 25 00028
Par :	Monsieur Christophe HAPPIETTE	
Demeurant à :	10 RUE DES CEDRES 62150 HOUDAIN	
Pour :	Construction d'un pigeonnier voyageurs de concours	
Sur un terrain sis à :	10 RUE DES CEDRES 62150 HOUDAIN	
Cadastré :	AE 824	1015.500

Monsieur,

Vu le Plan de Prévention des Risques et Inondation (PPRI) de la vallée de la Lawe prescrit en date du 7 novembre 2019 et approuvé le 29 mars 2021;

Vous avez déposé le 10/06/2025, une demande de Déclaration préalable, dont les références sont reprises dans l'encadré ci-dessus.

Pour faire suite à votre courrier en date du 28/08/2025, je prends acte de l'abandon de votre projet et de votre demande d'annulation en cours d'instruction.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à HOUDAIN, Le 23 septembre 2025

Le Maire,
Isabelle RUCKEBUSCH



La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L 2131-2 du code général des collectivités territoriales.
Elle est exécutoire à compter de sa réception.